

## Administration et fonctionnement du TS 16 .

Le TS 16 est une association de type loi 1901 affiliée à la F. F Tir sous le N° 1716001 et régie par le code du sport.

En adhérant au TS 16 vous acceptez d'être sollicité bénévolement pour participer ponctuellement à la vie du club.

Les statuts et le règlement intérieur sont disponibles sur [www.tirsportif16.org](http://www.tirsportif16.org) et à l'accueil.

### Membre du "bureau"



**Président :**  
Didier BOIREAU



**Vice-président :**  
Mickael GRAND



**Secrétaire :**  
Romain BOIREAU



**Trésorier :**  
Jonathan GROUHEL



16560 AUSSAC - VADALLE



### Horaires d'ouverture :

Tous les jours de 9h00 - 19h00.



### Permanence d'un responsable :

Samedi matin de 9h00 - 12h00.

Dimanche matin de 9h00 - 12h00.

☎ : 05.45.20.72.26

(Sauf vacances scolaires)



[accueil@tirsportif16.org](mailto:accueil@tirsportif16.org)



[www.tirsportif16.org](http://www.tirsportif16.org)



## Distances de tir

### Stand "A" (200M)

- Tir de loisir .Tir aux Armes Réglementaires.
- Tir sur silhouettes métalliques gros calibre avec armes dédiées.



### Stand "B" (100m)

- Tir sur silhouettes métalliques petit calibre.



### Stand "C" (100m)

- Tir aux armes anciennes.
- Carabine 22 LR



### Stand "D" (25m)

- Armes de poing uniquement



### Stand "10m"

- (air comprimé uniquement 10 joules max.)



## Tarifs au 1/09/2017



- Licence adulte (+21 ans) 145€
- Licences Jeune\* (- 20 ans ) 55€
- Licence école de tir \*\* (9 - 13 ans) 55€
- Carte 2ème club 75€

\*Hors consommable

\*\* Consommables inclus



- Remise de stage sur licence adulte - 10€  
(50% de stage de formation)
- Remise sur 2ème licence adulte - 30€  
(issue du même foyer fiscal)

**L'adhésion au TS 16 est soumise à la formation préalable puis à l'agrément du comité directeur.**

## Journée de chasseurs

Séance de réglages pour saison de chasse : 15€



## Formation adulte

Formation préalable à la pratique du tir sportif.

Tarif : 20€

Samedi matin 10h00/12h00.

### Programme

- 1ère séance : Tir à 10 m air comprimé. (1h30)
- 2ème séance : Tir à 25 m 22 LR 50 munitions. (1h30)
- 3ème séance : Test d'aptitude théorique et pratique. (1h30)

**La réussite du test d'aptitude conditionne l'adhésion au TS 16.**



## École de tir



Samedi & dimanche matin  
10h00 - 12h00  
(Sauf vacances scolaires)



## Encadrement



- 3 Animateurs
- 2 Initiateurs
- 1 Brevet d'état
- 2 Arbitres régionaux